



Demande volontaire d'informations : tentative d'homicide

Par MOW95

Bonjour,

Je vous contacte car j'avais quelques questions suite à un évènement qui a eu lieu dans ma belle-famille.

Mon compagnon travaille avec son père dans l'entreprise de son oncle.

Depuis quelques mois il y avait un problème de versement de salaires, mon compagnon et mon beau-père s'impatientaient.

Le grand patron de la société (au-dessus de l'oncle) a créé une conversation WhatsApp pour expliquer que à cause de l'oncle (qui était parti en voyage tout le mois d'Aout), il y avait trop de dettes et que les salaires allaient être difficiles à verser.

Quelques jours après, l'oncle a découvert cette conversation, lui et sa femme étaient très en colère. Ils ont commencé à leur faire des menaces.

A leur retour de vacances fin Août, les deux clans s'ignorent lorsqu'ils se croisaient.

Sauf que avant leurs vacances, l'oncle et la tante ont vidé la maison dans laquelle ils vivaient pour vivre dans une plus grande maison qu'ils venaient d'acquérir, et donc mes beaux-parents ont découvert qu'ils souhaitaient s'installer à leur place.

Le samedi 27 Août, la tante m'envoie un message me demandant si c'est vrai que mes beaux-parents allaient s'installer dans leur ancienne petite maison, ne voulant pas me mêler lui disant qu'il fallait qu'elle voit ça avec sa mère (propriétaire de la maison en question).

Ce même jour, l'oncle et la tante ont fait un aller-retour en Normandie pour rendre le camping-car avec lequel ils sont partis en vacances.

Sur le chemin, la tante m'appelle et me dit qu'elle veut parler à ma belle-mère, je lui mets donc le haut parleur et ma belle-mère et son frère (le mari de la tante) commencent à discuter, l'oncle demande à sa sœur si c'est vrai qu'ils vont s'installer dans la petite maison, alors ma belle-mère répond que oui, et là une avalanche de menaces et d'insultes (c'est durant l'appel que ces menaces et insultes ont lieu, dans mon téléphone si on peut retrouver), disant qu'ils allaient "les crever", qu'il y aurait des morts, qu'ils allaient les éclater, brûler la maison...

A cet instant il était environ 10 heures.

Mes beaux-parents sont donc restés dans la petite maison en question pour les attendre en espérant discuter calmement avec eux.

Mon compagnon et moi avons préféré partir et s'éloigner de tout ça.

Vers 18h, il y a des gendarmes et des ambulances devant la petite maison que je vois de là où je suis restée l'après midi.

Nous étions très inquiets et nous avons appris que la tante avait ramené une barre de fer et à frappé ma belle-mère avec à l'arrière de la tête à 2 reprises, ma belle mère a perdu connaissance et a fait une crise (elle a la carte verte, elle est épileptique). Le mari avait, quant à lui un flashball qu'il a essayé de sortir de sa voiture mais a été interrompu par un tiers.

J'aurai donc aimé savoir ce qu'il fallait faire dans ce cas là ? Des plaintes ont été déposées, un médecin judiciaire a été vu...

Ces actes ne peuvent rester sans conséquence.

Il y a préjudice moral et physique pour ma belle-mère qui est choquée de son agression...

Que faut-il faire ? Est-ce considéré comme une tentative d'homicide volontaire ?

Merci pour le temps que vous prendrez pour lire ce message.

Par AGeorges

Bonjour Mow,

Du fait de la description des événements que vous avez faite, la gendarmerie va forcément ouvrir une enquête. Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de les contacter pour apporter votre témoignage de ce que vous savez des événements. D'ailleurs, il est possible que la gendarmerie demande votre témoignage. Après, un juge interviendra suite à l'agression.

A ce niveau, je ne vois pas ce qu'un forum juridique pourrait vous dire de plus. C'est une affaire de police.